



LE MERCREDI 4 JUIN 2014

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, Gatineau, le mercredi 4 juin 2014, à 20 h 20, à laquelle sont présents :

Claude Auger

Marc Beaulieu (quitte à 20 h 45)

Jacinthe Brière  
Jocelyn Fréchette  
Sylvain Léger  
Stéphane Mongeon  
Michel Parenteau  
Alain Smolynecky

Jacques D'Août  
Cécile Gauthier  
Raymond Ménard  
Dany Ouellet  
Carl G. Simpson  
France Turcotte

**Absences**

Jean-Marc Lavoie

Steven Newnham

**Les représentants du comité de parents :**

Mathieu Dupont

Sylvain Tremblay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Sylvain Léger.

**Sont également présents :**

Raynald Goudreau, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président de la CSCV**

- . Souhaite une bonne fin d'année aux élèves et aux membres du personnel.
- . Soirée d'information, le 26 mai dernier, pour les parents d'élèves membres des conseils d'établissement quant à l'organisation scolaire des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année scolaire 2014-2015.
- . Soirée reconnaissance des employeurs qui accueillent des élèves en stage en provenance des écoles de la CSCV.
- . La Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées a amassé près de 7500 \$ lors de son récent souper gastronomique.
- . Rencontre, le 9 mai dernier, de hauts fonctionnaires du MELS concernant le plan de redressement de la CSCV ainsi que des demandes formulées au MELS dans ce même document.
- . Souhais de bonne retraite à M. Daniel Didier, caméraman de la TVC Basse-Lièvre présent aux séances du Conseil des commissaires depuis plusieurs années.

**Parole aux commissaires**

**Madame Cécile Gauthier**

- . Souhais de bon voyage aux élèves du programme d'éducation internationale (PEI) de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin qui se rendront en Chine à partir du 28 juin prochain.
- . Remercie les donateurs qui ont supporté financièrement ce projet.

**Monsieur Sylvain Tremblay**

- . Remercie les parents qui se sont impliqués auprès des conseils d'établissement et des organismes de participation des parents des écoles de la CSCV.
- . Invite les parents à assister aux assemblées générales des parents des écoles et à s'impliquer dans l'école de leur enfant.

**Monsieur Alain Smolynecky**

- . Félicite les élèves de la classe Transit de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau qui ont organisé le Défi têtes rasées du 4 juin dernier où 16 personnes ont rasé leurs cheveux, ce qui a permis d'amasser 1085 \$ au profit de Leucan.

**Monsieur Stéphane Mongeon**

- . Invite les élèves à bien étudier en vue des examens des prochaines semaines.



**Monsieur Raymond Ménard**

- . Souligne l'engagement des trois employés de la cafétéria de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau qui supportent ce projet important pour l'école, en dépit de la vive compétition, tout juste en face de l'école.
- . Remercie les enseignants qui s'occupent d'activités parascolaires en-dehors de leur tâche.

**Monsieur Michel Parenteau**

- . Souligne que les harmonies de l'école St-Laurent et de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, sous la direction de M. Pierre Lainesse et de Mme Sonia Ouellet, ont remporté la première place dans leur catégorie respective lors du *Festival des harmonies du Québec*, à Sherbrooke.

**Monsieur Marc Beaulieu**

- . Remercie M. Carl Élie pour son engagement quant à la participation d'une dizaine d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin à *La Grande Traversée* où les élèves ont parcouru 200 kilomètres en vélo dans les Rocheuses.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 121 (2013-2014)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2014**

**RÉSOLUTION 122 (2013-2014)**

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 7 mai 2014 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rapport des groupes de travail**

**Intelligence Papineau par monsieur le commissaire Alain Smolynecky :**

- . Développement d'un nouveau modèle d'affaires autonome.
- . 1028 abonnés en date du 15 mai 2014.

**Comité relatif aux ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :**

- . Budget 2014-2015 et plan de redressement
- . Tableau de bord mensuel
- . Terrain synthétique multifonctionnel
- . Qualité de l'air et radon
- . Protocoles d'entente municipal-scolaire

**Comité des ressources humaines par madame la commissaire Cécile Gauthier :**

- . Gala des commissaires : remerciements adressés aux commissaires présents.
- . Nomme les employés récompensés lors du Gala des commissaires et souligne l'excellence de leur travail.

Monsieur Marc Beaulieu quitte son siège, il est 20 h 45.

**Comité de parents par messieurs les commissaires Mathieu Dupont et Sylvain Tremblay :**

- . Présentation des budgets et des frais liés aux services de garde par le Service des ressources financières de la CSCV.
- . Prochaine rencontre : le 12 juin 2014.

**Comité relatif aux services éducatifs par monsieur le commissaire Raymond Ménard :**

- . Organisation des services aux élèves HDAA pour l'année scolaire 2014-2015
- . Remercie et félicite le directeur général et l'équipe du Service des ressources éducatives pour ce grand chantier qui s'est échelonné tout au long de l'année scolaire.



**PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2015-2025 – DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DU  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE**

**RÉSOLUTION 123 (2013-2014)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a adressé des demandes au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport respectivement en juillet 2011, en juillet 2012, ainsi qu'en juillet 2013 afin d'obtenir une subvention pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

Attendu que ces demandes sont demeurées sans réponse;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit recommencer le processus dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2015-2025;

Attendu que cet agrandissement concerne les programmes d'études en cuisine et en cuisine du marché;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 2 juin 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le Conseil des commissaires appuie officiellement le projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de Lièvre-Seigneurie;

QUE cette résolution soit transmise au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de compléter le dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**AMÉNAGEMENT ÉVENTUEL D'UN TERRAIN À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE  
HORMISDAS-GAMELIN – INVESTISSEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-  
VALLÉES**

**RÉSOLUTION 124 (2013-2014)**

Attendu les termes de la résolution 99 (2012-2013) ayant pour titre : « Aménagement éventuel d'un terrain à surface synthétique à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin – engagement formel de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées dans ce projet »;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a reçu une réponse négative le 30 octobre 2013 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant à sa demande d'appui financier pour l'aménagement d'un terrain synthétique multifonctionnel à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives, phase II;

Attendu que la municipalité de l'Ange-Gardien maintient son financement de 250 000 \$ dans le projet;

Attendu les termes de la résolution 84 (2013-2014) ayant pour titre « Projet de terrain synthétique multifonctionnel à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin – demande de subvention à la Ville de Gatineau »;

Attendu la mise en place d'un comité de partenaires visant à construire un terrain synthétique à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;

Attendu les budgets *pro forma* déposés par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour le projet de terrain synthétique;

Attendu que la commission scolaire subventionne les honoraires professionnels liés à l'évaluation des sols de l'emplacement désigné pour un terrain synthétique;



**1673**

Attendu que la CSCV, par principe d'équité, accepte de financer certains travaux de préparation des sols à l'ESHG comme elle le fait pour les écoles primaires lorsque ces dernières entreprennent des projets de réaménagement de leur cour d'école;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leurs rencontres du 5 mai et du 2 juin 2014;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 29 janvier et du 7 mai 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Mathieu Dupont, représentant du comité de parents;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées injecte un montant de 200 000 \$ à même son enveloppe d'investissement dans le projet d'aménagement d'un terrain synthétique multifonctionnel à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

QUE le président, le directeur général ou la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire soient autorisés à entreprendre toutes les démarches et les représentations nécessaires à la réalisation du projet, ainsi qu'à signer tout document pertinent.

Monsieur le commissaire Jacques D'Août propose un amendement visant l'ajout du libellé suivant :

QUE la présente résolution soit acheminée aux membres du comité de concertation des partenaires du projet de terrain synthétique ainsi qu'au député de Papineau, M. Alexandre Iracà, ainsi qu'au député fédéral de Pontiac, M. Mathieu Ravignat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Sur la résolution principale ainsi modifiée.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>COMITÉ RELATIF AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS – NOMINATION</b>
--

### **RÉSOLUTION 125 (2013-2014)**

Attendu les termes de la résolution 30 (2013-2014) ayant pour titre « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2013-2014 »;

Attendu que monsieur Michel Parenteau a été nommé commissaire représentant de la circonscription 2 par l'entremise de la résolution 108 (2013-2014) ayant pour titre : « Commissaire représentant la circonscription 2 – nomination »;

Attendu que M. Parenteau souhaite faire partie d'un comité restreint du Conseil des commissaires;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 28 mai 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE monsieur Michel Parenteau soit membre du comité relatif aux technologies de l'information et des communications pour l'année scolaire 2013-2014;

QUE la résolution 30 (2013-2014) ayant pour titre « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2013-2014 » soit modifiée en conséquence.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA SALLE MULTI, D'UN ENTREPÔT ET DE LOCAUX AU SOUS-SOL DE L'ÉCOLE ADRIEN-GUILLAUME, À CHÉNÉVILLE, PHASE 2 – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 126 (2013-2014)**

Attendu l'appel d'offres public 2011MMB1101RT01B visant des travaux de réfection de la salle multi, d'un entrepôt et de locaux au sous-sol de l'école Adrien-Guillaume, à Chénéville, Phase 2;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

7256655 Canada inc. (Défi construction et fils inc.)..... 297 503,00 \$  
64, chemin Industriel, L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0A9

Construction SRL..... 495 000,00 \$  
23, rue Varennes, Gatineau (Québec) J8T 8G7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme 7256655 Canada inc. (Défi construction et fils inc.);

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général.

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le contrat pour des travaux de réfection de la salle multi, d'un entrepôt et de locaux au sous-sol de l'école Adrien-Guillaume, à Chénéville, phase 2 soit adjugé à la firme 7256655 Canada inc. (Défi construction et fils inc.) pour la somme de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent trois dollars (297 503,00 \$) taxes exclues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ACHAT D'UNE CHAUDIÈRE À LA BIOMASSE POUR L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 127 (2013-2014)**

Attendu l'appel d'offres public 2013MMB1310CH01 visant l'achat d'une chaudière à la biomasse à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Compte Fournier inc.....Non conforme  
3787, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines (Québec) G6H 2B5

Distech ..... 387 765,40 \$  
565, rue de Lanaudière, bureau 4, Repentigny (Québec) J6A 7N1

Beloteq Ltée.....Non conforme  
829-101, rue Craig, St-Nicolas (Québec) G7A 2N2

Le Groupe Simoneau Inc. ....Non conforme  
1541, rue de Coulomb, Boucherville (Québec) J4B 8C5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Distech;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de sa rencontre du 2 juin 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;



Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le contrat pour l'achat d'une chaudière à la biomasse à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à la firme Distech pour la somme de trois-cent-quatre-vingt-sept-mille-sept-cent-soixante-cinq (387 765,40 \$) taxes exclues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLD PAPINEAU CONCERNANT LE FINANCEMENT POUR LE PROJET AUX 3-SONS À L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**RÉSOLUTION 128 (2013-2014)**

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins souhaite procéder à l'achat de matériel et d'équipement scénique afin de compenser l'absence d'auditorium dans l'école;

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a demandé, et obtenu, une subvention de la Table jeunesse Papineau d'un montant maximum de 2000 \$;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente soumis par le CLD Papineau;  
Attendu la recommandation du directeur de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay, représentant du comité de parents;

QUE le président, monsieur Sylvain Léger, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec le CLD Papineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SOUTIEN FINANCIER DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES À L'ORGANISME INTERNET PAPINEAU**

**RÉSOLUTION 129 (2013-2014)**

Attendu l'entente de location de fibres optiques intervenue entre le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (Réf. Résolution 79 (2013-2014) ayant pour titre « Protocole d'entente à intervenir entre le réseau d'informations scientifiques du Québec (Risq) inc. et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées concernant la location d'un réseau de fibres optiques – délégation de signature »);

Attendu que ladite entente est d'une durée de cinq ans;

Attendu que des revenus pour la commission scolaire seront générés par cette entente;

Attendu la volonté de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées de soutenir ses partenaires, dans la mesure de sa capacité financière;

Attendu la collaboration existant entre Internet Papineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées depuis plusieurs années;

Attendu les termes de la résolution 105 (2013-2014) ayant pour titre : « Développement d'un nouveau modèle d'affaires autonome d'Internet Papineau – demande d'appui »;

Attendu la recommandation formulée par les membres du comité politique TIC lors de leur rencontre du 13 mai 2014;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 28 mai 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;



1676

QU'une partie des revenus équivalents à 25 % générés par l'entente de location de fibres optiques entre le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit versée annuellement à l'organisme Internet Papineau, et ce, pour la durée de l'entente.

Monsieur le commissaire Alain Smolynecky propose un amendement visant l'ajout du libellé suivant :

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à Internet Papineau ainsi qu'à la MRC Papineau.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Sur la résolution principale ainsi modifiée.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'OUTAOUAIS  
CONCERNANT LES MOUVEMENTS DE CLIENTÈLE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE –  
DÉLÉGATION DE SIGNATURE

### **RÉSOLUTION 130 (2013-2014)**

Attendu que les règles de financement du MELS sont établies en partie en fonction de la clientèle présente au 30 septembre de chaque année scolaire;

Attendu que le regroupement des commissions scolaires dans une même région administrative peut favoriser les mouvements de clientèle;

Attendu que les cinq commissions scolaires de l'Outaouais, dans un souci d'accomplissement de leur mission, doivent posséder les ressources nécessaires à l'atteinte de celle-ci;

Attendu les termes du projet de protocole à intervenir entre les commissions scolaires de l'Outaouais;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 28 mai 2014;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE ce Conseil des commissaires donne son accord de principe et approuve le projet de protocole d'entente à intervenir entre les commissions scolaires de l'Outaouais concernant les mouvements de clientèle pendant l'année scolaire, le tout avec un contenu substantiellement conforme au document déposé;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit, et est par la présente, autorisé et mandaté à apporter, s'il y a lieu, des modifications audit protocole d'entente, et à le signer.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame la commissaire Cécile Gauthier quitte son siège afin d'éviter toute apparence de conflits d'intérêts. Il est 21 h 14.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BLOC SPORTIF ET DE SALLES DE BAIN À L'ÉCOLE  
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION

### **RÉSOLUTION 131 (2013-2014)**

Attendu l'appel d'offres public 2012MMB1230FI01B pour des travaux de rénovation du bloc sportif et de salles de bain à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :



**1677**

Defran inc..... 469 422,00 \$  
55, Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Les Entreprises RGMSP Ltée (Parisien Construction)..... 479 344,00 \$  
1997, St-Louis, Gatineau (Québec) J8T 4H6

DLS Construction inc..... 485 555,00 \$  
10, rue Lois, Gatineau (Québec) J8Y 3R1

6739741 Canada inc. Gestion DMJ..... 491 700,00 \$  
183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau (Québec) J8Z 2A7

Construction GMR associés inc ..... 494 800,00 \$  
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c.  
d'octroyer le contrat à la firme Defran inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation  
spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles,  
financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général.

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le contrat pour des travaux de rénovation du bloc sportif et de salles de bain à  
l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau soit adjudgé à la firme Defran inc.  
pour la somme de quatre-cent-soixante-neuf-mille-quatre-cent-vingt-deux dollars (469  
422,00 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ACHAT REGROUPÉ DANS LE DOSSIER LAIT-ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015**

### **RÉSOLUTION 132 (2013-2014)**

Attendu l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec de procéder à un  
achat regroupé dans le dossier lait-école;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et  
matérielles lors de leur rencontre du 2 juin 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles,  
financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées mandate la Fédération des  
commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel  
d'offres regroupé provincial concernant l'achat de Lait-école pour l'année scolaire 2014-  
2015;

QUE la commission scolaire s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le  
fournisseur retenu et qu'elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de  
négocier des prix séparés pour elle-même;

QUE la commission scolaire accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et  
du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit  
déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame la commissaire Cécile Gauthier reprend son siège, il est 21 h 18.





**Questions relatives à la séance**

**M. Sylvain Léger**

. Précise qu'il devrait y avoir convocation d'une séance extraordinaire, possiblement le 25 juin 2014, afin d'adopter le budget 2014-2015.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 133 (2013-2014)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 27 août 2014, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 20.

**Sylvain Léger,**  
Président du Conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général